

Sarcelle d'hiver

Anas crecca

canard de surface



CLASSE OISEAUX

ORDRE ANSÉRIFORMES

FAMILLE ANATIDÉS

DESCRIPTION

C'est le plus petit canard en France

Longueur : 34 - 38 cm.

Poids moyen : 200 - 450 g.

Mâle adulte en plumage nuptial :

tête marron-roux avec une large bande vert métallique de l'œil à la nuque, corps gris avec une bande horizontale blanche et le croupion jaune. Miroir vert.

Pattes et bec gris. En plumage d'éclipse le mâle ressemble à la femelle. Chant flûté caractéristique.

Femelle adulte : plumage brun tacheté sur la tête, le dos et les flancs, devenant graduellement blanchâtres vers le ventre. Miroir vert. Pattes et bec gris.

STATUT ET RÉPARTITION

Espèce migratrice et sédentaire.

Essentiellement hivernante et nicheuse.

Petit effectif nicheur, dans la moitié Nord de la France.

Les conditions météorologiques interviennent beaucoup dans ses déplacements et sur sa répartition.

HABITAT

Tous les types de zones humides :

eaux douces, notamment étangs et mares (mêmes petites en forêt), cours d'eau avec végétation.

Fréquente les milieux saumâtres, mais a régulièrement besoin d'un accès à l'eau douce



© Dominique Gest

ALIMENTATION

Automne-hiver : principalement granivore (plantes sauvages et cultivées)

Printemps-été : régime principalement constitué d'invertébrés

L'alimentation est prise sous l'eau, généralement en zones peu profondes. Elle ne bascule pas pour s'alimenter, à la différence d'autres canards de surface.

REPRODUCTION

De nouveaux couples se forment chaque année.

Nid d'herbes et de feuilles en général sur plans d'eau peu profonds, envahis de végétation.

Pontes : 8 - 11 œufs dès mi-avril.

Incubation : 21 - 23 jours.

Les jeunes quittent le nid dès l'éclosion.

MENACES SUR L'ESPÈCE

Régression des zones humides, ce qui entraîne en particulier une redistribution des effectifs.

AMÉNAGEMENTS FAVORABLES

Maximiser tranquillité et sécurité des oiseaux sur les remises diurnes, par le maintien ou la création de plans d'eau dégagés.

Maintenir ou développer les zones de gagnage peu profondes (prairies humides).

Sarcelle d'hiver

Anas crecca

Suivi de l'hivernage

En région Centre, environ 400 sites, faisant partie des 3 entités naturelles Vallée de l'Eure, Brenne et Sologne, sont suivis par le réseau national ONCFS/FNC/FDC. La Brenne regroupe à elle seule plus de 300 étangs.

4 autres sites d'importance sont suivis au niveau régional et complètent les données recueillies. Cet échantillon de sites comprend les types de zones humides régionales essentielles : étangs, marais, rivières, fleuves...

ZONES HUMIDES IMPORTANTES POUR LA SARCELLE D'HIVER



Importance des entités suivies pour l'espèce :

- Importance régionale
- Importance nationale
- Importance internationale



© Dominique Gest

Les différents sites sont suivis à minima une fois par an le 15 janvier. Des comptages complémentaires sont également réalisés par les Fédérations Départementales des Chasseurs.

Les observations du 15 janvier sont prises en compte chaque année par Wetlands International pour assurer le suivi annuel international, indispensable à la connaissance et au suivi des tendances d'évolution des effectifs à l'échelle des populations.

Tous les anatidés et foulques présents sont dénombrés et comptabilisés sur des fiches d'observation.

Les espèces remarquables et invasives sont prises en compte depuis 2008.

Le contenu des fiches est saisi et analysé annuellement. Ce suivi permet en particulier de mieux connaître les tendances d'évolution des effectifs de chaque espèce et la répartition géographique des oiseaux au niveau national.



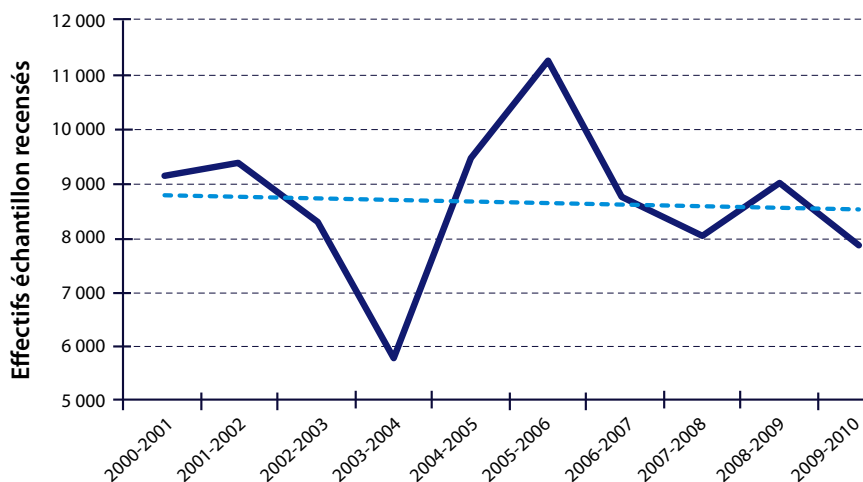
Sarcelle d'hiver

Anas crecca



SUIVI DES POPULATIONS

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'HIVERNANTS DE 2000 À 2010
REGION CENTRE



Concernant l'évolution des effectifs hivernants de 2000 à 2010 en région Centre, malgré l'importance des variations interannuelles observées (entre 9 000 et 6 000 individus), la droite des tendances indique une certaine stabilité des effectifs recensés. Ces variations interannuelles sont dues aux départs et aux arrivées d'oiseaux tout au long de l'hivernage, mais aussi à la présence ou non de vagues ou coups de froid.

Durant la saison 2009-2010, 90 % des sarcelles d'hiver ont été dénombrées en Brenne.

L'analyse des données des suivis depuis 1987 au niveau national, indique une tendance d'évolution des effectifs en faible augmentation.

Durant l'hivernage, les principaux sites fréquentés en France sont les suivants :

- Importance internationale : Camargue, estuaire Loire, Champagne humide et baie de l'Aiguillon.
- Importance nationale : lac de Grandlieu, Brenne, littoral sud-landais, estuaire Seine, marais de Moeze, golfe du Morbihan et isthme du Cotentin.

Cette évolution est jugée :

- en augmentation pour la population Europe du Nord-Ouest
- incertaine pour la population Mer Noire - Mer Méditerranée

PROTOCOLE GEL PROLONGÉ

Pratiquement chaque année, la région Centre connaît des coups de froid de courte durée et l'accès à la nourriture pour les oiseaux peut devenir problématique.

Un protocole est alors déclenché et certains sites, préalablement choisis en fonction de leurs caractéristiques, sont suivis régulièrement durant toute la période critique, par différents partenaires : ONCFS, FDC, Associations cynégétiques et naturalistes.

Afin de réglementer les prélèvements cynégétiques sur des oiseaux fragilisés et si le besoin est justifié, des arrêtés préfectoraux sont pris dans chaque département en se basant sur les résultats de ce suivi.

CONTACTS



Réseau national ONCFS / FNC / FDC
« Oiseaux d'Eau - Zones Humides »
MONTFORT
01330 BIRIEUX
Mail : rezooezh@oncfs.gouv.fr

Délégation Interrégionale Centre - Île-de-France
Mail : dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr

Fédération Régionale des Chasseurs du Centre
Mail : frc.centre@wanadoo.fr